

LéA - Appel à projet 2019

Introduction

Le [dispositif LéA](#) est soutenu depuis son lancement par le ministère de l'Éducation nationale (MEN) par l'intermédiaire de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et de son Département Recherche-Développement, Innovation et Expérimentation (DRDIE), ainsi que par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) depuis 2016.

Les politiques institutionnelles sont prises en compte dans les problématiques et dans les expérimentations. La recherche menée dans les LéA s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire. Cette pluridisciplinarité peut concerner les disciplines d'apprentissage, mais aussi les disciplines d'appartenance des chercheurs associés au projet : sciences de l'éducation, sociologie de l'éducation, sciences cognitives, didactique, philosophie de l'éducation...

Les Lieux d'éducation associés à l'IFÉ (LéA) articulent quatre entités : des lieux d'éducation porteurs d'un questionnement, des unités de recherche, des structures de formation, et les institutions dont ils dépendent. Ils visent des recherches orientées vers le développement de ressources, pris dans un sens large, comme par exemple l'élaboration d'ingénieries didactiques.

Elle utilise des résultats de recherches fondamentales et les nourrit de questionnements plus spécifiques et contextualisés, avec une visée praxéologique affirmée, d'étude des actions des professionnels de l'éducation. Elle contribue à construire des solutions, à les analyser et produit ainsi des résultats scientifiques nouveaux qui sont diffusés au sein du système éducatif et dans la communauté scientifique. La dimension collaborative, entre tous les acteurs du LéA, est un élément essentiel dans la réalisation du projet. Cette dimension peut éventuellement être un questionnement travaillé dans le LéA.

Les LéA associent pour trois ans chercheurs et acteurs de terrain. Le travail collectif est un élément fondamental de ces projets. Les problématiques de recherche se construisent à partir de questionnements issus des lieux d'éducation.

Les LéA peuvent effectuer une demande de renouvellement après trois ans, en fonction de certains critères, en particulier l'apport du LéA pour le réseau national des équipes de recherche, en termes de travail sur les méthodologies et la diffusion des pratiques d'éducation, de recherche et de formation.

Les LéA peuvent être des établissements scolaires, mais aussi des réseaux d'établissements, des bassins de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des centres sociaux, des associations, ou tout autre lieu portant un enjeu d'éducation (établissement hospitalier, pénitentiaire...). Dans chaque lieu sont nécessairement informés l'équipe de direction et les représentants des administrations publiques déconcentrées, rectorats, direction des services départementaux de l'éducation nationale, CARDIE, en lien avec les administrations centrales ou les collectivités territoriales qui soutiennent le projet.

Le développement professionnel des acteurs peut se traduire par une entrée dans un processus de diplomation pour certains acteurs (master recherche, thèse, etc.). Les LéA produisent aussi des ressources pour la formation et l'enseignement.

Les actions de recherche des LéA qui seront retenues dans le cadre de cet appel s'engagent de septembre 2019 à août 2022. Elles pourront éventuellement bénéficier d'un renouvellement en déposant un nouveau dossier de candidature. Les LéA bénéficient d'un dispositif d'accompagnement et de soutien de leurs travaux par les personnels de l'IFÉ en lien avec les acteurs institutionnels au niveau national (MEN, MAA, MESRI associé) ou académique (CARDIE, DASEN ou DASEN-adjoint, corps d'inspection...). Pour cela, l'IFÉ met à leur disposition un

environnement numérique (site, partage de documents, blog...) et organise des rencontres à l'échelle du réseau.

Parmi l'ensemble des acteurs impliqués dans un LéA, le correspondant IFÉ assure le lien avec les équipes de recherche, le correspondant LéA assure le lien avec les différents acteurs du lieu.

Pour plus d'information, consulter les espaces en ligne dédiés aux LéA : [le site Internet des LéA](#) et [le blog collaboratif des LéA](#).

Télécharger [le dossier de candidature](#) : <http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/devenir-un-lea>

Le dossier de candidature complet devra parvenir à l'IFÉ (lea.ife@ens-lyon.fr) avant le 27 février 2019 en format WORD et PDF. Il sera examiné par une commission de validation associant l'IFÉ-ENS de Lyon, la DGESCO, la direction de l'enseignement agricole, et leurs partenaires (Laboratoire de recherche, ESPE,...). Les critères d'évaluation des dossiers porteront en particulier sur le réalisme des charges de travail et de la programmation, le lien avec des thématiques de recherche prioritaires pour l'IFÉ et les axes institutionnels, une représentation du LéA portée par des acteurs de statuts différents, une articulation de la problématique de recherche avec des actions de terrain, et la programmation d'une diffusion des productions et des ressources.

Thématiques :

Le dossier de candidature permet à l'équipe porteuse d'un projet de LéA de le discuter et de mieux l'ajuster aux attentes du dispositif en tenant compte des critères d'évaluation explicités. En particulier, seront privilégiés les projets dont les problématiques s'insèrent dans les domaines suivants :

- **1. Les espaces-temps d'apprentissage pour une école inclusive**

La question des espaces-temps pour apprendre et faire apprendre prend aujourd'hui des formes multiples : physiques, virtuelles, individuelles, collectives, au sein de la classe, dans et hors de l'espace scolaire ou universitaire. Cette question touche l'élève ou l'étudiant, mais également les enseignants, les parents, les éducateurs. Comment penser ces espaces-temps pour prendre en compte les besoins de chacun des acteurs et faire vivre ainsi une école plus inclusive ? Dans cette perspective, comment les postures des élèves, des étudiants et des différents acteurs éducatifs sont-elles modifiées ? Comment interrogent-ils le travail collectif entre les acteurs éducatifs, entre les élèves ? Comment interrogent-ils les relations entre les disciplines ? Comment les institutions sont-elles questionnées par les aménagements nécessaires des lieux et temps scolaires ?

- **2. Cultures numériques - Développement de compétences numériques critiques**

Le numérique est au coeur des apprentissages à l'école et hors l'école, dans les disciplines "classiques", comme dans l'éducation aux médias et à l'information, qui se développe de façon transversale et à l'intérieur de chaque discipline. Quelle distance critique est-il possible de construire avec les écrans, leurs contenus et les formes d'activité qu'ils proposent ? Comment apprendre à chercher l'information, et à en questionner leur origine et leur pertinence ? Comment apprendre à combiner de façon créative une variété d'outils, numériques ou non, au service de la résolution de problèmes et des apprentissages, simples ou complexes ? Comment apprendre à programmer pour construire des solutions adaptées à des besoins identifiés ? Comment faire du numérique un espace d'activités au service d'un projet collectif ? Les projets attendus questionneront ces différentes dimensions du numérique, de la maternelle au supérieur, au sein des établissements scolaires, comme à leurs frontières avec la société.



- **3. Les langages**

Les programmes de l'école et du collège font de la notion de "maîtrise de la langue/du langage/des langages" un objet d'enseignement en tant qu'instrument de travail pour tous les acteurs, et un outil pour tous les apprentissages. La maîtrise de la langue (maternelle, de scolarisation...), et d'une langue vivante, ainsi que la découverte d'autres langues, ou encore la maîtrise des langages (au sein large), font partie des fondamentaux de l'école. La recherche internationale parle de son côté de literacy, ou de multiliteracy pour recouvrir des littératies verbale, visuelle, numérique, instrumentale, etc., en jeu hors de l'école dans les apprentissages informels, et dans les parcours de réussite sociale. Les projets attendus questionneront les démarches engagées pour développer cette compétence transversale dans son versant disciplinaire, interdisciplinaire ou en lien avec les problématiques éducatives, la socialisation, ou encore les inégalités scolaires à tout niveau d'enseignement, de la maternelle au supérieur.

- **4. Travail collectif au sein d'une communauté éducative**

Dans le cadre de la loi sur la Refondation de l'école en 2013, le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation insiste sur la nécessité de favoriser le développement de « travaux collectifs » au sein des communautés éducatives. Récemment, le rapport Villani-Torossian (2018) encourage à ce que « le travail en équipe dans les établissements scolaires » repose sur la prise en compte de trois « niveaux stratégiques » de mise en œuvre : celui *de la classe*, celui *des écoles et des établissements*, celui *de l'encadrement*. Les conditions sous lesquelles peuvent être mises en place de telles préconisations, dans la perspective d'assurer un développement professionnel des différents acteurs impliqués, ne s'improvisent pas. Les LÉA se fondent sur des processus de collaboration entre praticiens et chercheurs et permettent de développer des interactions au sein d'équipes pluri-catégorielles, de contribuer au développement d'établissement-formateur. Comment ces interactions participent au développement d'un *territoire apprenant*, influent sur le travail collectif des pairs, sur leur développement professionnel ? Comment l'engagement d'enseignants dans un processus de collaboration avec différents acteurs au sein d'un *territoire apprenant* peut-il avoir des effets sur les apprentissages des élèves ? Il sera particulièrement apprécié tout projet qui questionnera les formes et les structures que peut prendre un travail collectif au sein d'une communauté éducative, ainsi que leurs évolutions.

- **5. Continuités des apprentissages dès la maternelle et jusqu'à l'enseignement supérieur**

Le système éducatif s'organise en niveaux, cycles, filières, au travers desquels les élèves poursuivent différents cursus et construisent/vivent différents curriculums. Quelles complémentarités et continuités dans les apprentissages entre les différentes étapes de l'expérience scolaire ? Comment gérer les transitions ? Quelle réalité des continuités au niveau des apprentissages, au niveau des parcours personnel et professionnel ? Qu'est-ce que la prise en compte de ces continuités change dans le suivi des élèves et des étudiants, dans le travail des professeurs ? Comment développer les relations entre enseignants du primaire et du secondaire, du secondaire et du supérieur ? Quel(s) accompagnement(s) pour les élèves aux différentes charnières ? Par exemple, comment la mise en place de ParcoursSup questionne-t-elle le suivi de l'élève à tous les niveaux d'accompagnement et de décision ?

- **6. Stratégies éducatives pour la construction individuelle et collective de la citoyenneté**

« Tous les professeurs enseignent d'abord l'École, comme objet et comme valeur » (P.Meirieu, *Lettre à un jeune professeur*). Entreprendre dès l'école l'apprentissage et le partage d'une culture citoyenne **intégrant de manière transversale le développement de l'esprit critique** exige de construire des projets collectifs cohérents et convergents, portés par tous les acteurs et, où se tissent pratiques éducatives et pratiques pédagogiques. Les apprentissages des contenus et de la démocratie ne sauraient se faire en apesanteur : comment faire vivre dans le quotidien de l'école et de la classe les liens d'interdépendance qui les unissent ? Comment intégrer ces questionnements au parcours citoyen ?

- **7. Éducatifs à, partenariats, "parcours" : comment les acteurs s'emparent des évolutions curriculaires**

Les cloisonnements disciplinaires sont engagés dans un mouvement d'adaptation continu, en lien avec l'évolution des disciplines académiques. Cela se fait aussi en réponse à des enjeux sociétaux et aux redéfinitions des politiques éducatives. On le voit dans des prescriptions qui apparaissent nouvelles : l'introduction de la notion de "parcours" récemment inscrite dans le programme-socle, la promotion des "éducatifs à...", les partenariats, etc.

Cette évolution remet en cause les répartitions disciplinaires traditionnelles (compétences culturelles et sociales, éducation artistique et culturelle, culture scientifique, éducation aux médias, au numérique, nouvelles littéracies,...), mais aussi les cloisonnements longitudinaux, par de nouvelles formes de travail pluriannuelles. En outre, elle tente de franchir les cloisonnements institutionnels en favorisant la logique des partenariats éducatifs avec des musées, lieux patrimoniaux, centres culturels, associations et espaces périscolaires... Comment ces nouveaux contenus, ces nouveaux espaces, et les pratiques éducatives nouvelles qui s'y développent peuvent-elles contribuer à la réussite scolaire et personnelle de tous les élèves ? Comment les nouveaux réseaux d'acteurs s'approprient-ils ces évolutions ?

8 L'école maternelle : caractéristiques et spécificités L'accueil et l'éducation des enfants d'âge pré-primaire, le modèle ainsi que le fonctionnement de l'école maternelle sont depuis de nombreuses années déjà une préoccupation centrale pour la France. Les textes officiels soulignent que la mission principale de l'école maternelle est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Les objectifs de la formation y sont de favoriser l'éveil de la personnalité des enfants, de stimuler leur développement sensoriel, moteur, cognitif, social et affectif, de développer l'estime de soi et des autres. Dans ce contexte et dans le nouveau cadre de l'instruction obligatoire à partir de 3 ans, quelles évolutions seraient nécessaires dans l'organisation et la forme scolaire, les pratiques pédagogiques, pour lutter plus efficacement contre les inégalités, dont on sait qu'elles se forment très tôt ? Plusieurs axes de recherches peuvent être envisagés : les processus d'apprentissages précoces (par exemple, dans le cadre des sciences cognitives), les apprentissages langagiers, les compétences mathématiques (par exemple, la construction du nombre), les fondements d'une sensibilité et d'une culture artistiques, l'écologie développementale (par exemple, la démarche « d'observation-projet », Fontaine, 2009), le travail PE/ATSEM, ou bien encore la réduction des inégalités scolaires potentiellement produite par l'obligation de scolarité à 3 ans.

